



NAMUR
CAPITALE

Périodique d'information

Namur

103

Septembre 2019

Cohésion sociale : pour vous, avec vous.

- S.T.I : circuler devient plus simple
- PST : 37 objectifs pour Namur

VOYEZ LES CONDITIONS THOMAS & PIRON
C'EST MAINTENANT*

DU 01.09.2019
AU 31.10.2019

GRAND!

POUR VOTRE MAISON OU APPARTEMENT NEUF

PORTES OUVERTES À JAMBES

samedi **28/09** de 10 h à 12 h 30
& dimanche **29/09** de 14 h à 17 h

samedi **28/09** de 14 h à 17 h 30
& dimanche **29/09** de 14 h à 17 h



Exemple:
**APPARTEMENT
2 CHAMBRES**
de ± 92,5 m²

Prix à pd
229 000 € HORS FRAIS ET TAXES

-10 000 € HTVA*

219 000 €*

REMISE DÉDUITE, HORS FRAIS ET TAXES,
HORS UNITÉ(S) SECONDAIRE(S)



E_{spec}: 109 kWh/m².an
E_{totale}: 10 079 kWh/an

DDS +

À VENDRE: STUDIOS, APPARTEMENTS 1-2-3 CH.,
PENTHOUSES 2-3 CH. & MAISONS 3 CH.

VISITEZ NOTRE APPARTEMENT TÉMOIN

Rue de la Chapelle d'Enhaive, 245

Mardi & samedi de 10 h à 12 h 30

Mercredi de 14 h à 17 h 30



Exemple:
**MAISON
4 CHAMBRES**
de ± 166 m² + jardin

Prix à pd
305 000 € HORS FRAIS ET TAXES

-20 000 € HTVA*

285 000 €*

REMISE DÉDUITE, HORS FRAIS ET TAXES,
HORS UNITÉ(S) SECONDAIRE(S)



E_{spec}: 91 kWh/m².an
E_{totale}: 15 100,54 kWh/an

BUREAU D'ARCHITECTES EMMANUEL BOUFFIQUX

À VENDRE: APPARTEMENT 2 CH. & MAISONS 4 CH.,
DISPONIBLES DE SUITE

VISITEZ NOS APPARTEMENT & MAISON TÉMOINS

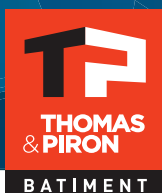
Rue Gameda

Mercredi de 10 h à 12 h 30

Samedi de 14 h à 17 h 30



Découvrez tous nos autres projets sur www.thomas-piron.eu/voyezgrand



Pas le temps de nous rendre visite?

« Chez vous ou chez nous, fixons rendez-vous ! »

INFOS: **081 32 50 20** | appartements@thomas-piron.eu

BATIMENT

*Offre soumise à conditions, valable pour la période du 01/09/2019 au 31/10/2019, sous réserve de disponibilité et sur une sélection de projets. Infos sur demande.

Édito

Chères Namuroises,

Chers Namurois,

Les fêtes de Wallonie sont derrière nous et la période estivale se termine. Celle-ci fut riche en événements et activités diverses à la Citadelle, en bord de Sambre et de Meuse, ainsi que dans nos quartiers commerçants et nos villages.

Au cours de la saison touristique, de nombreux visiteurs et visiteuses ont pu découvrir le charme de notre belle Ville. Je voudrais souligner le dynamisme des différents acteurs touristiques namurois, qu'ils travaillent dans le secteur de l'accueil, de l'hébergement, des attractions, de la restauration, du commerce ou de l'organisation d'événements. Merci à chacun d'entre eux, de même qu'aux équipes de la Ville, de l'Office du tourisme et du Comité Animation Citadelle!

Le mois de septembre a donc marqué la fin des vacances. Les enfants ont repris le chemin de l'école. Les adultes ont quant à eux retrouvé des horaires plus classiques avec un agenda souvent bien rempli. Que cette rentrée soit très bonne pour tous les élèves, les enseignants et enseignantes, et les équipes éducatives, administratives et techniques qui œuvrent au sein de nos écoles!

L'automne sera encore une période chargée en festivals. Au cours des prochaines semaines se succéderont le Festival international du Film Francophone, le Festival Nature Namur, Beautés Soniques, The Extraordinary Film Festival, le festival du cirque et le KIKK. De belles découvertes en perspective...

Les enfants pourront profiter des infrastructures du Parc Attractif Reine Fabiola jusqu'au 20 octobre et participer au grand village d'Halloween à la Citadelle pendant le congé d'automne.

Vous trouverez dans cette édition de votre Namur Magazine de nombreuses informations sur la vie namuroise, les projets en cours et le plan stratégique transversal de la Ville.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

ANNE BARZIN,

Echevine du Développement touristique en charge
de la Citadelle, des Fêtes et du Parc Attractif Reine Fabiola.

Sommaire

Édito	3
Vie communale	4
Guichet Express	
PMC : le plastique passe au bleu	
Collecte de jouets	
Prenez le bac à Wépion	
Travailler à la Ville de Namur	
Devoir de mémoire au cimetière de Namur	
Journée de l'arbre	
Smart	9
Jeunes et Kikk	
Vivre ensemble	7
Plan de cohésion sociale	
Ensemble, animons les quartiers	
Extrémismes : Namur mise sur la prévention	
Administration	14
PST : 37 objectifs pour Namur	
Mobilité	16
STI : circuler devient plus simple	
Environnement	18
Que fait la Ville de Namur contre le réchauffement climatique ?	
Culture	20
L'art dans la ville	
Chambres avec Vues : appel aux artistes Namusiq'	
En chiffres	22
En images	23
Grands Projets	24
Quartier de la gare et square Léopold	
Quartier de la confluence	
Quartier des Casernes	
Travaux	26

AGENDA (Encart central détachable)

Agenda du 10 septembre au 30 novembre 2019

NAMUR MAGAZINE N°103 – SEPTEMBRE 2019

Éditeur responsable : Ville de et à 5000 Namur

Directrice générale : Laurence Leprince

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye

Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be

www.namur.be

Collaborateurs : Sandrine Antheunis, Aline Lottin, Sophie Marischal, Pascale Renard, Valérie Sacchi

Photos : Philippe Lavandy, Amélie Ledoupe, Dimitri Denecker

Réalisation : Paf! Design - www.pafdesign.be

Production/Régie publicitaire : Régifo - www.regifo.be

Tirage : 62 000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.



Vous souhaitez lire l'édito en wallon ?
Scannez cette page avec votre smartphone
en utilisant l'application Ad Mented !



Découvrez également votre magazine
en version numérique sur
www.magazine.namur.be

Le calendrier du Conseil communal

Désormais, les séances du Conseil communal se tiendront le mardi à 18h au lieu du jeudi. Voici donc le nouveau calendrier, jusqu'à la fin de l'année.

- Mardi 03 septembre
- Mardi 15 octobre
- Mardi 22 octobre réunion annuelle conjointe Ville/CPAS
- Mardi 12 novembre
- Mardi 10 décembre

Les séances sont publiques et se tiennent dans la Salle du Conseil, accessible depuis la Maison des Citoyens.

L'ordre du jour est publié sur le site de la Ville de Namur, www.namur.be, la semaine qui précède la séance.

Le Conseil retransmis sur internet

Depuis juin, le Conseil communal est également retransmis en direct, via la chaîne YouTube de la Ville de Namur. Pour voir ou revoir les séances en intégralité, rendez-vous sur www.namur.be > Actualités



- Changement au sein du groupe PTB

Madame Ode Baivier a prêté serment lors du Conseil communal de mai. Elle remplace Monsieur Lenoir, démissionnaire, au sein du groupe PTB.

Madame Gwenaëlle Grovonius (PS) a présenté sa démission lors du Conseil du 3 septembre.



À SAVOIR

La Maison des Citoyens sera exceptionnellement fermée le vendredi 13 septembre dès midi et le lundi 16 septembre toute la journée, ainsi que le vendredi 1^{er} et samedi 2 novembre.



- Nouveauté à la Maison des Citoyens : le guichet express

Début juillet, la Ville de Namur inaugurait un nouveau service au citoyen et citoyennes : un guichet express, totalement informatisé. Celui-ci fonctionne comme un distributeur d'argent : il est possible d'y retirer certains documents administratifs courants, gratuitement, grâce à sa carte d'identité et son code pin. Ces bornes sont installées à la Maison des Citoyens de l'Hôtel de Ville, et sont accessibles de 8h à 16h du lundi au vendredi, et le samedi de 8h30 à 11h30.

Les documents disponibles sont :

- Certificat de cohabitation légale
- Composition de ménage
- Extrait des registres de population (naissance, mariage, ...)
- Certificat de vie
- Certificat de mode de sépulture et/ou de rites
- Certificats de résidence
- Certificat de nationalité belge
- Certificat du registre des électeurs

Ces deux bornes s'inscrivent dans le cadre de la stratégie *smart city* de la Ville de Namur et visent à réduire la fracture numérique.

Grâce à cet outil, la Ville de Namur espère pouvoir diminuer les temps d'attente aux guichets Population et ainsi augmenter encore la qualité des services offerts aux citoyens et citoyennes.

- Connaissez-vous le e-Guichet ?



Pas le temps de vous déplacer ? Vous pouvez aussi commander vos documents sur internet, sur www.namur.be > Je trouve > E-Guichet

Le paiement éventuel se fait par carte de débit, carte de crédit ou virement bancaire. Les documents vous seront livrés par courrier postal en quelques jours.

Astuce : La première fois que vous utilisez le e-guichet, visionnez le mode d'emploi vidéo qui vous est proposé au moment de vous connecter. Namur.be, c'est simple !

PMC : tous les plastiques passent au bleu

Dès le 1^{er} octobre, de nouvelles règles de tri des déchets plastiques entrent en vigueur. Elles s'accompagnent d'un nouveau sac bleu.

Dorénavant, tous les emballages en plastique ménagers pourront être triés avec les PMC. Les pots de yaourt, les ravers de beurre, les barquettes en plastique de fromage ou de charcuterie, etc. pourront, dès lors, être triés avec les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons. Cette nouveauté entraînera une baisse importante des déchets résiduels, estimée entre 6 et 8 kilos, et une intensification du recyclage. Toutefois, les anciens sacs restent valables indéfiniment. Ils pourront donc toujours être proposés à la collecte et contenir les nouveaux emballages autorisés. Les nouveaux sacs bleus arriveront progressivement et seront vendus dans les points de vente habituels : supermarchés, magasins de proximité, etc. Le calendrier de collecte restera, quant à lui, inchangé.

– Collecte de jouet : le réemploi au profit des associations locales

Le samedi 19 octobre de 09h00 à 17h00, BEP-Environnement relance une grande collecte de jouets dans ses 33 recyparcs de Wallonie. Cette collecte concerne uniquement les jouets en bon état, à l'exclusion des peluches et des jouets à piles.



En participant à cette action, le BEP-Environnement invite les enfants de la Province de Namur ainsi que leurs parents à poser un geste tant au niveau de l'environnement qu'au niveau de la solidarité. Ce geste permet de ne pas encombrer les poubelles de jouets pouvant encore servir en favorisant la réutilisation de ceux-ci pour une seconde vie auprès des enfants dans le besoin. Les jouets seront redistribués à d'autres enfants par des associations sociales locales lors des fêtes de fin d'année.

Vous désirez obtenir l'adresse du recyparc le plus proche de chez vous ? Surfez sur www.bep-environnement.be.

www.cpasnamur.be

Le Centre Public d'Action Sociale a publié cet été son nouveau site internet. Accessible aux personnes en situation de handicap, il recense l'actualité et les informations liées à l'institution et tout ce qu'il faut savoir sur l'action sociale et l'hébergement des aînés et aînées.



– Un télescope solaire pour l'observatoire de l'UNamur



L'observatoire de l'UNamur, installé à proximité de la place du Palais de justice, a fait l'acquisition d'un télescope solaire de grand diamètre. Cet achat, cofinancé par le Service Public de Wallonie, vient compléter la collection d'instruments spécifiquement adaptés pour remplir au mieux sa mission éducative du grand public et de la communauté étudiante. Ces outils ont pour objectif de faire découvrir l'univers depuis le cœur de la ville. Les objets du ciel sont dévoilés pratiquement en direct à l'aide de techniques réduisant l'impact de la pollution lumineuse. Les observations sont complètement automatisées, ce qui favorise l'accueil de grands groupes dans un auditoire connecté en direct aux instruments. Pendant ce temps, un plus petit groupe a l'occasion d'observer à l'oculaire depuis la coupole. Cet observatoire, récemment inauguré, est ouvert gratuitement au grand public pour des séances d'initiation à l'astronomie. Il est également accessible, sur réservation, pour les **clubs d'astronomie amateurs**.

– Jusqu'au 29 septembre : prenez le bac à Wépion !

Relier le port d'Amée, à Jambes, à la Pairelle, à Wépion, est désormais possible par l'eau, via une liaison par bac ! L'objectif est de permettre aux randonneurs et randonneuse (à pied ou à vélo) et voyageuses et voyageurs un passage utile entre les deux rives tout en offrant une expérience de qualité et originale qui anime la Meuse en amont de l'écluse de la Plante. Cette liaison permet de supprimer ce cul-de-sac en créant de nouvelles liaisons cyclables.



Toutes les 30 minutes les week-ends et jours fériés – 12 personnes par trajet – 2 € et gratuit pour les moins de six ans – Accès PMR – Vélos admis (3 max par trajet, 0,50 €)

JOB : Comment décrocher un emploi à la Ville de Namur ?



La Ville de Namur engage régulièrement du personnel, dans des métiers et des fonctions très variées. La procédure de sélection est similaire à toutes les fonctions : une sélection sur base du profil de compétences, un examen écrit ou pratique, et un entretien oral. Deviendrez-vous fonctionnaire communal ?

1

Le Collège établit chaque année un plan d'embauche sur base des demandes des différents services et du budget disponible.

Pour chaque emploi est défini un profil (diplôme requis et compétences), un descriptif de fonction, et un grade (lié au niveau d'études requis pour le job, et ayant un impact sur le salaire).

2

Vous cherchez un emploi et découvrez l'annonce de la Ville de Namur via ...

- L'Union des Villes et Communes de Wallonie
- Le Forem
- Le site de la Ville de Namur
- Les écoles
- Le Guide social
- La Défense
- La base de données communale de candidatures
- Les réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn

Le job vous intéresse ?

CONSEIL

Les offres sont ouvertes pendant au moins trois semaines. Attention à la date limite de candidature !



3

Vous avez introduit une candidature spontanée via le site Namur.be. Un emploi correspondant à votre profil est disponible. Le service Gestion des Compétences vous envoie un mail vous invitant à postuler pour ce poste.

ASTUCE

Vous n'avez pas internet ? Rendez-vous au Forem, au CPAS, ou encore dans les bibliothèques communales pour y avoir accès gratuitement.



EXCEPTION

Vous n'avez pas d'adresse mail ? Dans ce cas, et dans ce cas seulement, vous pouvez postuler par courrier. L'administration vous répondra de la même façon.



CONSEILS

Attention à l'orthographe
Attention au diplôme requis.



4

Vous prenez connaissance du profil de fonction et des conditions à remplir pour prétendre au poste sur **www.namur.be > Je trouve > Offres d'emploi**

Aucun doute, ce job est fait pour vous ! Vous avez le bon diplôme, vous remplissez les critères exigés et vous avez quelques atouts à faire valoir ?

- Rédigez un CV, un courrier de motivation
- Rendez-vous sur le site www.namur.be > Je trouve > Offres d'emploi
- Créez votre compte sur la plateforme de gestion des candidatures ou connectez-vous
- Téléchargez votre CV et votre lettre de motivation et postulez en ligne.

Vous postulez ?

5

Le service Gestion des Compétences reçoit les candidatures et vérifie qu'elles sont valides :

- Les critères obligatoires sont remplis (diplôme, nationalité, casier judiciaire, éventuellement un document d'aide à l'emploi)
- Le dossier est complet (extrait de casier judiciaire, copie de diplôme, lettre de motivation...) Si ce n'est pas le cas, le service invite la personne à fournir les documents manquants

Votre candidature est-elle validée ?

OUI

6

Vous recevez une convocation pour l'examen écrit ou pratique.

L'épreuve porte sur les compétences du métier. Les questions sont liées à la matière et au profil recherché. Il faut 60% pour réussir et accéder à l'étape suivante.

Avez-vous réussi l'examen avec au moins 60% ?

OUI

CONSEILS POUR LES EXAMENS

- ✓ Arrivez à l'heure
Vérifiez où se passe l'examen, repérez les lieux, prévoyez un peu de temps pour vous garer
- ✓ Préparez vos examens.
Renseignez-vous sur l'administration et ses valeurs et piochez des infos sur le service où vous postulez.
Le bon plan : informez-vous sur le site namur.be et dans le Namur Magazine.

Astuce : Pour garer votre voiture à moindre coût, pensez au parking sous l'Hôtel de Ville. Pour les vélos, c'est sécurisé et gratuit !



7

Un mail vous invite à vous présenter à l'entretien oral devant un jury.

Les questions permettent d'affiner la sélection et portent sur

- vos savoir-faire et savoir-être
- votre parcours
- votre motivation
- votre vision de la fonction
- vos valeurs

À la fin de la procédure, le jury établit un classement des candidats et candidates qui ont réussi l'oral, en tenant compte des résultats aux deux épreuves.

Avez-vous réussi l'entretien oral ?

NON

NON

NON

OUI

LA QUESTION DU DIPLÔME

Le profil est voté par le Collège, en tenant compte des compétences nécessaires à la fonction et des budgets disponibles. Votre diplôme n'est pas celui défini dans le profil ? Malheureusement, votre candidature ne peut être acceptée.

EXEMPLES :

Profil demandé : CESS en technique de qualification électromécanique

Votre diplôme : CESS général et diplôme de l'enseignement supérieur de type court en électromécanique

→ **Votre candidature n'est pas valide.**

Profil demandé : Agent-e d'éducation

Votre diplôme : CESS avec qualification d'agent-e d'éducation en secondaire et baccalauréat en éducation spécialisée.

→ **Vous pouvez postuler car vous avez le CESS d'agent-e d'éducation.**

Sachez toutefois que votre salaire sera fixé au barème d'agent-e d'éducation.



CONSEIL

Surveillez vos spams !



8

Votre parcours s'arrête ici. Vous recevrez un mail ou un courrier vous informant que votre dossier est conservé pendant 2 ans dans la base de données communale des candidatures.



8 bis

Bravo ! Vous avez réussi l'ensemble de la procédure de sélection. Si vous êtes en tête du classement, votre candidature est proposée au Collège communal, qui prend la décision formelle d'engagement.

Êtes-vous en tête du classement ?

NON

OUI

9

Votre parcours s'arrête ici. Le service de Gestion des Compétences vous informe que votre candidature est enregistrée dans une réserve de sélection pour une durée de 3 ans pour tout emploi similaire.

10

Félicitations. Vous signerez votre contrat dans les prochains jours pour commencer votre nouveau job au sein de l'administration communale de Namur.

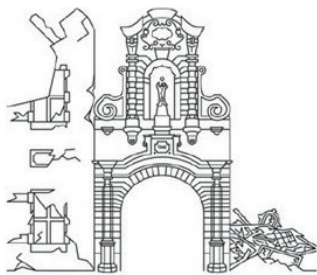
Devoir de mémoire : des tables didactiques installées au cimetière

Des tables didactiques ont été installées au cimetière de Namur pour célébrer le 75^{ème} anniversaire du bombardement de Namur. D'ailleurs, vous l'aurez peut-être remarqué ou aurez l'occasion de le découvrir lors de la traditionnelle cérémonie du souvenir dans le cadre des fêtes de Wallonie ?



Il y a 75 ans, l'aviation américaine bombardait le centre-ville namurois par erreur. Plus de 330 personnes ont perdu la vie et près de 2.000 bâtiments ont été sinistrés. Pour commémorer le 75^e anniversaire de cette tragédie, le Service État Civil de la Ville de Namur a initié un projet de tables didactiques.

Au nombre de 2, ces tables ont été inaugurées le 18 août et sont installées au cimetière de Namur (Belgrade) devant la parcelle où reposent les victimes des bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Elles serviront de relais



de mémoire pour les familles des victimes mais aussi pour les écoliers et écolières qui visitent le lieu.

La première présente une vue d'ensemble de Namur, indiquant les zones impactées par le bombardement meurtrier du 18 août

1944. Cette carte est accompagnée de photos des lieux emblématiques du centre-ville qui ont été touchés ainsi que de témoignages de survivants. La seconde aborde le contexte de l'époque : les objectifs de la mission américaine, une liste des autres bombardements qui ont meurtri Namur entre mai 1940 et août 1944 et des photos évoquant les conséquences de cette catastrophe. La présence de QR codes permet également un lien direct vers le plan de la parcelle et vers la liste des victimes connus.



– À la Sainte-Catherine, plantons un arbre !

Chaque année, à la sainte Catherine, est organisée la traditionnelle journée de l'arbre en Wallonie célébrant l'arbre et ses bienfaits. Pour l'occasion, un arbre est mis à l'honneur et une distribution de plants est organisée gratuitement dans plus de 60 communes. Cette année il s'agit du Cornouiller.

À l'honneur cette année : le cornouiller

Le cornouiller doit son nom au latin « cornus » signifiant « corne » en référence au fait que son bois est dur comme celle-ci. Il en existe de 30 à 50 espèces. Certains de ces arbres sont à feuilles caduques, d'autres à feuilles persistantes. Leur hauteur varie également, pouvant aller de 2 à 8 mètres. Ils se prêtent généralement très bien à la création de haies informelles et les couleurs changeantes de ses feuilles variant toute l'année, viennent créer de la diversité dans les jardins.

Le cornouiller mâle produit des fruits de juillet à octobre passant d'une couleur blanc crème, bleuté, rouge à noir lors de la maturité. Ces fruits, ressemblant à de minuscules baies globuleuses et charnues, ont un goût qui rappelle celui de la cerise. Ils peuvent se consommer crus, mais généralement, ces fruits sont consommés en gelées, confitures, sirop, liqueur, etc.

Cet arbre rend de nombreux services au jardin. La floraison précoce du cornouiller mâle nourrit les abeilles en hiver, ses baies attirent les oiseaux et ses racines puissantes permettent de lutter contre l'érosion des sols sur les talus. De plus, son bois peut servir à fabriquer des manches d'outils.

Où et quand le planter ?

Sa rusticité lui permet d'être planté dans toutes les régions. Ils tolèrent tous les types de sols, mais apprécient particulièrement les sols secs et calcaires. Ils redoutent les sols riches en fumures organiques ainsi que les sols argileux compacts.

Cet arbre appréciant la fraîcheur, il est conseillé de le planter à l'automne. La période idéale est de mi-septembre à début décembre, hors période de gel même si celui-ci peut résister aux températures jusqu'à -35 degrés. S'il est acheté en pot ou en conteneur, il peut aussi être planté au printemps, en prenant soin de l'arroser, surtout au début et en cas de chaleur.

Cette année, la Ville de Namur procédera à la distribution des plants le 24 novembre de 9h00 à 12h00. Rendez-vous rue des Frères Biéva 203 5020 à Verdrin, pour recevoir votre plant.

JEUNES ET KIKK

Le KIKK est un événement reconnu sur la scène internationale qui met en avant les cultures numériques et créatives. Durant 4 jours, du 31 octobre au 3 novembre, Namur réunit la crème de la crème de l'innovation, du design et du numérique au niveau mondial.

Le Kikk Festival propose aussi, en collaboration avec la Ville de Namur, une sélection d'activités adaptées aux enfants.

Rencontre avec Marie du Chastel, de l'équipe Kikk.

Quelles sont les nouveautés de cette édition ?

Tout d'abord le parcours AfriKikk, une sélection d'artistes tous issus du continent africain qui seront exposés à travers le parcours artistique gratuit dans la ville de Namur. Nous investirons une vingtaine de lieux avec plus d'une trentaine d'installations monumentales. À découvrir aussi, de nouveaux lieux emblématiques comme la Tour Saint-Aubain (à l'arrière de la Cathédrale, en face du bar le «Chapitre») dans laquelle on pourra observer une tornade de fumée dans la tour sous le clocher qui sonne toutes les 15 min ou encore l'Eglise Saint-Loup dans laquelle nous planifions une installation monumentale suspendue qui... Chut ! Gardons encore un peu la surprise !

Les enfants, un public important pour le KIKK ?

Nous voulons transmettre aux enfants des outils pour comprendre le monde et notre société. À travers les œuvres artistiques et les ateliers, ils pourront étendre leurs connaissances, développer leur créativité mais aussi se forger un avis critique à propos de sujets de société et comprendre les enjeux liés aux développements technologiques. Dans une société où les technologies sont omniprésentes et les enfants possèdent des smartphones et tablettes de plus en plus jeunes, il nous semble important de leur montrer comment prendre du recul par rapport aux images et aux informations auxquelles ils sont confrontés. Le KIKK veut montrer que la technologie est devenue un outil comme les autres et que ce n'est pas réservé au monde des geeks.

À partir de quel âge peut-on les initier à ces outils et langages ?

À partir de 6 ans pour les ateliers. L'exposition est accessible pour les enfants de tous âges. Même dans une poussette, ils peuvent s'émerveiller

devant les installations lumineuses et sonores en mouvement.

Les enfants sont-ils plus à l'aise avec les nouvelles technologies ?

En général, les enfants sont plus doués que leurs parents lorsque nous organisons des ateliers parents / enfants mais ce n'est pas parce qu'ils sont plus jeunes et confrontés plus souvent à des jeux vidéo. C'est parce qu'ils n'ont pas peur de l'échec. Les enfants sont en état d'apprentissage constant, ils n'ont pas peur de rater quelque chose lorsqu'ils essayent. Les adultes sont malheureusement beaucoup plus formatés par la société, par le «qu'en dira t-on?» et par la peur de l'échec, ce qui les empêche d'essayer. Ils se disent «je n'y arriverai pas» je suis et du coup... Ils n'y arrivent pas !

Un mot pour conclure ?

Oui ! Une citation d'Ursula K. Le Guin, qui résume bien tout cela : **«Un adulte créatif est un enfant qui a survécu.»**

Trois activités à découvrir avec vos enfants lors de l'édition 2019 du Kikk

- Music Forest > la Forêt Musicale de Jonas Vorwerk dans les jardins des Bateliers
- Rémanences D'Arthur Zerkouni à l'école Sainte-Marie : une installation sonore et lumineuse qui donne vie à des fils suspendus et entremêlés
- Blue Bird > un spectacle pour enfants (et parents): samedi 2 et dimanche 3 nov. aux Abattoirs de Bomel

En savoir + : www.kikk.be

Découvrez aussi la présentation de l'événement en page 3 de l'agenda << Sortir à Namur >>



Donnez votre avis sur le Namur Magazine !

Votre magazine communal est en pleine évolution, afin de répondre au mieux aux attentes de son lectorat, la population namuroise. Le Service Communication constitue un panel d'une quinzaine de citoyens et citoyennes volontaires pour participer à cette réflexion autour du magazine communal.

Vous lisez régulièrement le Namur Magazine et vous souhaitez donner votre avis sur le magazine et sur les améliorations à y apporter ?

Envoyez votre candidature par mail à namurmagazine@ville.namur.be ou par courrier à Namur Magazine, Service Communication, Hôtel de Ville, 5000 Namur. Merci de préciser dans votre candidature si vous lisez le Namur Magazine sur papier ou en édition numérique, votre âge, vos disponibilités (journée / soirée) et, bien sûr, vos coordonnées complètes, afin que le service puisse vous contacter.

**Le Plan de Cohésion sociale
2020-2025: proximité, participation
et co-construction**

Agir avec les citoyen·nes, selon leurs besoins

Le Plan de Cohésion sociale namurois est un programme établi sous la houlette de la Région wallonne pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens - particulièrement des plus fragiles -, créer une société plus solidaire et œuvrer à un meilleur vivre-ensemble.

Le Plan de Cohésion sociale (PCS) est donc une des sources de construction des actions menées par le service de Cohésion sociale de la Ville de Namur. Il définit une grande partie des axes de travail et projets que mèneront les différentes équipes pendant 6 ans, à dater de janvier 2020.

Ce plan d'ampleur vise avant tout à garantir à chacun et chacune l'accès aux droits fondamentaux :

- Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
- Le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, un environnement sain et un cadre de vie adapté
- Le droit à la santé
- Le droit à l'alimentation
- Le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
- Le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
- Le droit à la mobilité.

Pour construire ce PCS, la Région met à disposition des communes wallonnes un canevas d'actions qui seront adaptées pour répondre aux difficultés et besoins sociaux rencontrés sur leur territoire, identifiés au préalable. À Namur, ce travail de diagnostic a été mené par les services communaux en collaboration avec les associations et partenaires locaux.

LE FINANCEMENT

Ce plan pluriannuel est financé pour partie (maximum 75%) par la Région wallonne, la Ville assurant au minimum 25% du budget.

Les subsides liés au PCS ne sont évidemment pas la seule source de financement des actions de la Ville en matière d'action sociale : la Province, le Fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'autres institutions comme l'ONE par exemple subsidient également certains programmes, notamment le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP). Par ailleurs, la Ville mène également des actions sur fonds propres.



Les mots-clés

Les actions du Plan de Cohésion sociale s'articulent autour de trois mots-clés.

1/ La proximité

Les services d'aide, ancrés à l'Hôtel de Ville, ne sont pas toujours suffisamment accessibles pour pouvoir répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens, qui n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer. De ce constat, le service de Cohésion sociale a pour projet de délocaliser une partie de ses services dans différents quartiers stratégiques, afin d'aller directement à la rencontre des personnes en difficultés, là où elles se trouvent.





2/ La participation citoyenne

Le Plan de Cohésion sociale souhaite aller de plus en plus vers une participation citoyenne. L'objectif est de penser avec la communauté, afin de construire des outils plus adaptés à ses besoins.

3/ La co-construction

Ce plan vise aussi une collaboration plus aboutie entre les différents métiers du social : médiation, éducation, assistance sociale... L'objectif est de mettre en place des équipes pluridisciplinaires qui répondent aux situations multi-problématiques des personnes dans le besoin.

Les actions menées

Ces principes vont s'incarner dans le travail de l'ensemble du service de Cohésion sociale, au travers de ses quatre axes d'approche.

1/ Solidarité

Si l'abri de nuit doit rester une solution d'urgence occasionnelle pour toutes les personnes sans abri, un autre besoin d'hébergement se marque à Namur à destination des personnes qui nécessitent un accompagnement plus conséquent pour des raisons de problèmes de santé mentale ou de handicap. Il faut donc repenser l'accueil en terme d'hébergement afin de mieux répondre aux problèmes, temporaires ou plus ancrés, et besoins des personnes.

Plus largement, les actions menées dans le cadre du dispositif d'urgence sociale (DUS), sur le terrain ou par le travail de rue, s'accompagneront également d'actions plus collectives, visant à faire une place dans la société à chacun et chacune, quels que soient ses difficultés ou son statut social.

2/ Vie de Quartier

Les maisons de quartier, déjà très actives en termes de rencontres, d'ateliers, de moments de partage,

accentueront leur mission de lieu d'accueil, où se (re)crée le lien social. Un soin particulier sera apporté aux actions qui font sens pour la collectivité. (Voir page suivante)

3/ Égalité des Chances

Le PCS intègre des missions liées aux publics spécifiques (Exemples : personnes atteintes de démence ou de troubles associés, en situation de handicap, étrangères ou d'origine étrangère. Il s'agit de répondre aux besoins de ces publics en les informant, les orientant vers les services adéquats ou en les accompagnant dans leurs difficultés particulières, d'ordre social, culturel ou économique. Des actions en faveur de certains publics spécifiques sont également menées notamment via l'activité physique qui vise à remettre en mouvement et en action des publics isolés ou fragilisés.

4/ Sécurité et Prévention

Le travail d'accompagnement des personnes en situation de dépendance se poursuit, sur un volet médical d'une part, et informatif d'autre part.

Ces actions se complètent de deux axes complémentaires :

- Une approche pluridisciplinaire du travail de rue : les maraudes – ces tournées en ville à la rencontre des personnes dans le besoin – associeront des équipes aux compétences complémentaires : sociales, bien sûr, mais aussi médicales via le RSUN, ou éducatives.
- Le financement d'associations qui portent des projets s'inscrivant dans la même dynamique que le PCS. Pour la période 2020-2025, elles sont au nombre de quatre : Namur Entraide Sida, Article 27, Sésame et 1 toit 2 âges.

POUR EN SAVOIR +

Service de Cohésion sociale – 081 24 63 93 –
cohesion.sociale@ville.namur.be

Ensemble, animons les QUARTIERS

Une partie des équipes sociales et éducatives de la Ville de Namur travaille, chaque jour, à la création de liens humains et sociaux entre les habitantes et habitants des quartiers, et entre ceux-ci et les autres protagonistes de la société : services publics, associations, institutions, mandataires politiques...

Associer chaque citoyen, chaque citoyenne dans une démarche positive et inclusive, pour faire de nos rues, de nos quartiers, de notre ville, un lieu où il fait bon vivre : voilà le fil rouge des actions menées.

Ces activités, ateliers, festivités, s'inscrivent dans le panel d'actions menées par la Ville de Namur dans le cadre de son Plan de Cohésion sociale. Elles sont financées pour partie par les niveaux fédéral et régional, le solde étant pris en charge par la Ville de Namur.

Ces animations poursuivent plusieurs buts : depuis l'amélioration du cadre de vie à la rencontre humaine, en passant par l'insertion sociale, toutes servent avant tout l'intérêt public, l'intérêt collectif du quartier et de la population. Cela exige aussi de toutes les parties prenantes de s'investir, de prendre ses responsabilités, dans une esprit d'ouverture et de coopération.

Quelles activités ?

Le panel d'ateliers varie selon les publics et les quartiers.

- Enfants et jeunes : écoles de devoirs, plaines de vacances, excursions, animations sportives, ateliers récréatifs...
- Adultes et seniors : ateliers théâtre, danse, cuisine, écriture, rencontre de parents, animations sportives, insertion professionnelle...
- Femmes : animations sportives, groupes de discussion...
- Pour tous : fêtes de quartier, fête des voisins, St Nicolas, fête d'Halloween, marché de Noël...

Une autre façon de rendre la vie plus belle !

PARTICIPATION : appel aux comités de quartier

La Ville de Namur souhaite établir une liste des nombreuses associations de riverains et riveraines et comités de quartiers qui existent sur l'ensemble de son territoire. Certaines de ces structures sont actives lors des festivités locales, d'autres assurent une animation toute l'année, ou s'investissent sur des questions de vivre-ensemble. Les unes sont constituées en asbl et les autres pas... Peu importe, toutes sont les bienvenues !

Vous faites partie d'une de ces structures, et vous souhaitez être informé ou informée des appels à projets de la Ville de Namur dans le cadre de sa politique participative ? Contactez l'Espace Participation au 081 24 86 90 ou au 081 24 87 48, ou par mail à participation@ville.namur.be



Les maisons de quartiers

Quartier des Balances

Rue des Bosquets 24/2 – 14 B
5000 Namur
081 51 22 76
maisondequartier.balances@ville.namur.be

Quartier de Basse-Enhaive

Rue Michiels 8
5100 Jambes
081 30 11 90
maisondequartier.basse-ehaive@ville.namur.be

Quartier de Germinal

Rue Denis-Georges Bayar 73
5002 Saint-Servais
081 74 62 92
maisondequartier.germinal@ville.namur.be

Quartier d'Hastedon

Rue du Plateau d'Hastedon 10/142
5002 Saint-Servais
081 74 51 02
maisondequartier.hastedon@ville.namur.be

Quartier du Petit Ry et d'Amée

Avenue du Parc d'Amée 11
5100 Jambes
081 31 27 15
maisondequartier.amee@ville.namur.be
maisondequartier.petitry@ville.namur.be

Quartier de Plomcot

Avenue des Champs-Elysées 39/134
5000 Namur
081 22 97 35
maisondequartier.plomcot@ville.namur.be

Quartier de Saint-Nicolas

Rue Saint-Nicolas 84
5000 Namur
081 22 40 92
maisondequartier.stnicolas@ville.namur.be



– Violences intrafamiliales: projet pluridisciplinaire en vue

Dans les nombreux projets du secteur social namurois, il y a celui de créer un point de contact unique et pluridisciplinaire pour les personnes confrontées aux violences intrafamiliales. En association avec la Province de Namur, la Ville de Namur est chargée de mettre en œuvre un tel espace, qui, sur le modèle américain des Family Justice Centers, rassemblerait les différents services d'aide aux victimes : police, équipes psychosociales, accueil médical, assistance juridique... Actuellement, une personne travaille à ce projet au sein du service de Cohésion sociale, en contact permanent avec les équipes de terrain.

Extrémismes et radicalisation : Namur mise sur la prévention

Le vivre ensemble et la cohésion sociale de notre société peuvent être véritablement mis à mal par des actes terroristes, comme ceux commis ces dernières années à Paris (2015) et à Bruxelles (2016). Ces attentats ont fortement marqué les esprits. La vigilance et la prudence restent encore d'actualité.

Bien que la Wallonie et Namur, en particulier, aient été relativement épargnées par les départs vers la Syrie et Daech (Etat Islamique), les autorités namuroises ont choisi de miser sur la prévention.

Quelques notions

La **radicalisation** est, la plupart du temps, un processus dynamique qui amène un individu à adopter, de manière croissante et par différents leviers (internet, connaissances directes, intermédiaires en charge du recrutement...), des idées de plus en plus radicales venant renforcer une vision de départ déjà très polarisée de la société (« Il y a eux et nous »).

L'**extrémisme** est une étape au sein de ce processus qui génère souvent de l'activisme (plutôt de groupe) et qui peut légitimer, au nom de la vérité détenue, le recours possible à la violence pour réaliser les idéaux défendus.

Enfin, le **terrorisme** est véritablement le passage à l'acte, le fait de commettre des actes de terreur, qui déstabilise un gouvernement, un état, et crée un sentiment de peur et d'insécurité au sein de la population.

Si la radicalité n'est pas punissable par la loi, l'incitation et l'utilisation de la violence pour atteindre des idéaux sont proscrites et passibles de lourdes sanctions.

EN SAVOIR +

Service de Cohésion sociale
cohesion.sociale@ville.namur.be – www.namur.be

L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

Votre magazine fait désormais partie des publications rédigées en écriture inclusive. En effet, depuis le 1er septembre, la Ville de Namur a adopté cette méthode de rédaction pour tout nouveau document destiné aux citoyennes et citoyens.

L'écriture inclusive s'appuie sur un langage non genré avec l'objectif de traiter de manière égalitaire les femmes et hommes, favorisant ainsi une meilleure cohésion sociale.

Informer, sensibiliser, accompagner

Dans ce cadre, la fonctionnaire référente PRADEX (en fonction depuis le 1er juin 2018) mène plusieurs missions sur toute la commune de Namur :

- Elle se préoccupe de toute forme d'extrémismes, qu'ils soient d'ordre religieux, politique ou liés à toute autre idéologie et tous autres mouvements à partir du moment où la violence est prônée comme mode d'action ;
- Elle informe et oriente toute personne qui est confrontée à ces questions : famille, proches, amis ou amies... mais aussi celles et ceux travaillant à la direction d'école, dans le secteur social, ou encore la formation en insertion socio-professionnelle...
- Elle soutient, accompagne et prend en charge des situations de radicalisation tant individuelles que collectives en vue d'éviter le basculement ou la récurrence ;
- Elle rassemble les partenaires locaux et équipes de terrain intéressés par le sujet au sein d'une plateforme pour échanger et débattre mais aussi réfléchir, identifier des pistes d'actions et mettre en évidence des bonnes pratiques professionnelles.

Ces questions vous concernent directement ou quelqu'un de votre entourage ? Vous vous interrogez dans le cadre de votre travail ou souhaitez faire partie de la plateforme ? Vous souhaitez en savoir plus sur le phénomène ?

Contactez la référente PRADEX au 081/ 24 60 70 ou par mail à : info-pradex@ville.namur.be

Pour toute situation nécessitant un contact avec la police, s'adresser au Service Proximité par email : zp.namur.quartier@police.belgium.eu ou par tél : 081 24 66 11.



Programme Stratégique Transversal

37 objectifs pour la Ville de Namur

L'installation du Conseil communal, en décembre dernier, s'accompagnait d'une déclaration de politique communale (DPC), qui liste les priorités politiques pour la législature. Ces enjeux sont ensuite traduits, pour partie, en objectifs stratégiques, qui guideront le travail de l'administration au cours des cinq années à venir, en complément de ses missions permanentes ou d'autres initiatives plus spécifiques à l'une ou l'autre matière.

Namur, une Ville ...

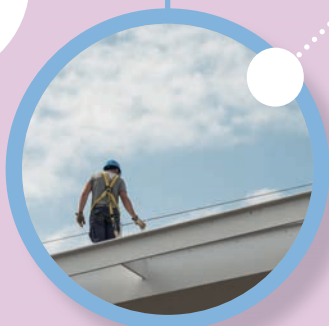


AVEC DES LOGEMENTS ACCESSIBLES

- Qui cherche à offrir des logements plus accessibles financièrement
- Préoccupée par la qualité des logements

ATTRACTIVE ET MOBILE, CRÉATRICE D'EMPLOI

- Qui accroît son degré d'attractivité
- Qui développe des solutions créatives en matière de mobilité globale et durable
- Qui développe des solutions créatives en matière de stationnement
- Qui développe un système de services de mobilité (MaaS)
- Qui développe son attractivité économique, vecteur d'emploi sur son territoire



PARTICIPATIVE ET INTELLIGENTE

- Qui implique ses citoyens et ses citoyennes
- Plus reliaute, plus smart, plus efficace
- Qui favorise les synergies avec son CPAS, sa Police et la Zone de secours



CRÉATIVE ET ARTISTIQUEMENT STIMULANTE

- Qui soutient l'activité culturelle dans la diversité de ses expressions
- Qui rend une place de choix à la lecture publique
- Qui déploie le pôle muséal des Bateliers



EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Toujours à la pointe en matière de développement et de consommation durable
- Soucieuse de réduire son empreinte énergétique et écologique
- Qui maîtrise l'aménagement de son territoire



QUI VEILLE À LA SÉCURITÉ DE SES CITOYENS ET CITOYENNES

- Active dans le développement de politiques de prévention urbaine
- Qui lutte contre les comportements inciviques
Qui entretient son domaine public
- Qui renforce la sécurité objective de ses citoyens et citoyennes

Ce programme stratégique transversal est une obligation pour toutes les communes wallonnes. On se rappellera toutefois que Namur était parmi les villes pilotes qui se sont déjà livrées à l'exercice, lors de la législature précédente. Ce premier opus qui s'articulait autour de six axes et 35 objectifs, a fait l'objet d'une évaluation finale ; 92% des objectifs 2012 – 2018 ont été rencontrés.

L'administration s'est livrée une nouvelle fois à l'exercice, sous l'égide de la Directrice générale, du Comité de Direction et des différents responsables de service. 37 objectifs stratégiques se dégagent pour la législature 2019-2024, articulés en 12 thématiques, et se déclinant en 132 objectifs opérationnels et plus de 500 actions concrètes.

Les objectifs repris dans ce PST doivent être transversaux et stratégiques. Chaque objectif est porté par l'ensemble de l'administration et mis en œuvre par plusieurs services.

Ce programme sera évalué et adapté au fil des années, chaque action à mener étant ajustée selon le vécu de terrain, les contraintes administratives, budgétaires ou politiques.

Le programme stratégique transversal fait près de 200 pages. Il est disponible sur le site internet de la Ville de Namur dans la rubrique Ma Ville > Administration. Une brochure synthétique est également disponible au même endroit, ou en version papier sur demande au Service Communication, au 081 24 86 78.

QUI MOBILISE AU MIEUX SES COMPÉTENCES

- Qui dispose d'une administration bien gérée et d'un cadre de travail propice à la bienveillance, l'utilité et l'efficacité.



SOLIDAIRE ET HOSPITALIÈRE

- Qui favorise le vivre-ensemble et lutte contre les discriminations
- Attentive à ses aînés et aînées
- Exemplaire en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap
- Qui favorise l'accès à la santé et lutte contre les assuétudes



TOURISTIQUE ET ACCUEILLANTE

- Qui développe son attractivité touristique
- Qui place le patrimoine de sa Citadelle au cœur de son développement touristique



SOUCIEUSE DE L'ÉPANOUISSEMENT DE SES ENFANTS ET DE SA JEUNESSE

- Qui améliore l'offre d'accueil de la petite enfance
- Qui organise un enseignement donnant les mêmes chances à toutes et tous
- Qui accompagne les transitions écologique, numérique et culturelle dans ses crèches et ses écoles
- Qui s'ouvre aux acteurs namurois de l'éducation et qui soutient l'accueil extrascolaire sur son territoire
- Qui croit en ses jeunes et en leur avenir



QUI PREND SOIN DE SON PATRIMOINE ET OFFRE UN NOUVEAU VISAGE

- Qui met à disposition de ses citoyens et citoyennes un patrimoine immobilier en bon état et adapté
- Qui concrétise d'importants projets structurants



SOUCIEUSE DE LA QUALITÉ DE SON CADRE DE VIE

- Qui offre un cadre de vie agréable
- Qui donne une nouvelle dimension à la gestion des déchets
- Qui inscrit son action dans une démarche positive de prévention et de promotion de la santé

Les meilleures options pour arriver à destination



sti
SYSTÈME
TRANSPORT
INTELLIGENT

S.T.I. : circuler devient plus simple

Le S.T.I., c'est le nouvel outil mis à votre disposition par la Ville de Namur pour faciliter vos déplacements et stationnements à Namur. Que vous veniez en bus, en vélo, en voiture, ce système intelligent vous donne en temps réel les infos utiles pour adapter votre itinéraire en fonction de la situation sur les routes.

Les meilleures options pour arriver à destination.

La technologie se met au service de la mobilité namuroise. Pour la première fois en Wallonie, un système d'information en temps réel est déployé à l'échelle d'une ville, et pour tous les usagers et usagères de la route. Sur l'autoroute, sur les chaussées et sur les grands boulevards de Namur, des panneaux lumineux à message variable vous indiquent le temps de parcours jusqu'à destination, les embarras éventuels (accident, embouteillage...) et les itinéraires alternatifs à votre disposition.

4 millions d'investissements publics pour la mobilité

Le système de transport intelligent, c'est :

- Un marché public principal de 2 999 986,49 € TVAC
- Un marché d'équipements complémentaires de 949 500€ TVAC

Comment ça marche ?

Les principaux axes namurois et jambois ont été équipés de caméras capables de reconnaître les plaques d'immatriculation des véhicules. Sur base des informations recueillies, le Système de Transport Intelligent (S.T.I.) calcule le temps de parcours entre deux points et le compare au temps de parcours normal, lorsque la circulation est fluide. Le résultat est plus lent ? Le système active un des 500 scénarios, pour répartir le flux de véhicules vers d'autres itinéraires.

Le S.T.I. vous informe également sur la qualité de l'air et les mesures de mobilité particulières, comme ce sera le cas lors des fêtes de Wallonie et, à proximité du centre-ville, sur les places de stationnement disponibles dans les parkings.

Vous attendez le bus ? Vous savez en temps réel quand arrive le prochain bus. Pas le temps d'attendre ? Rabattez-vous sur un bia vélo !

Ces montants sont subsidiés à 90% par le FEDER – à concurrence de 40% à charge de l'Europe et 50% à charge de la Wallonie.

Les 10% restants sont financés par la Ville.

La technologie smart au service de tous

Pour arriver à cette prouesse technologique à une telle échelle, le système de transport intelligent dispose de plusieurs outils :

- 17 caméras de vidéosurveillance
- 32 caméras ANPR (reconnaissance des plaques d'immatriculation)
- 21 panneaux fixes à message variable
- 2 panneaux mobiles (sur remorques) à message variable
- 6 capteurs de qualité de l'air
- 60 bornes d'information aux arrêts de bus
- Un système de fibre optique sécurisé, mis en place par la Région (SOFICO / SPW)
- 27 capteurs de stationnement en voirie

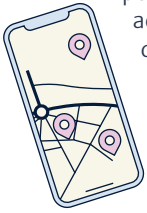
Si le système est compatible avec le partage de données publiques, pas d'inquiétude : ces informations sont nettoyées de toute donnée personnelle avant diffusion. Seule la Police reçoit les informations complètes, dans le cadre de ses missions.



L'information routière où et quand vous en avez besoin

Vous avez peut-être déjà remarqué les panneaux déployés sur les grands axes à proximité du centre-ville. L'installation s'est faite tout au long de l'été et se poursuit actuellement. La mise en route du système se fera en plusieurs phases, de plus en plus précises et complètes.

Ainsi, le S.T.I. sera activé dès les fêtes de Wallonie, avec des informations partielles : conseils de sécurité, informations de stationnement. Ensuite, les informations seront enrichies des premiers résultats d'analyses, pour un fonctionnement global des installations dès novembre. Le système sera ajusté en fonction des réalités de terrain, afin de permettre l'information la plus pertinente et la plus adaptée aux conditions de circulation. Enfin, au printemps, une seconde volée de panneaux, capteurs et caméras seront installés.



Quelles informations ?

Aux arrêts de bus vers le centre-ville :

- Le temps d'attente en temps réel avant l'arrivée des prochains bus

Sur les panneaux routiers :

- Les incidents et leurs conséquences
- Le temps de parcours
- Les événements et chantiers imprévus
- La qualité de l'air
- Les alternatives multimodales (P+R, bus, vélos ...)

À proximité du centre :

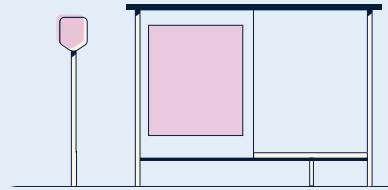
- Les places disponibles dans les parkings

Sur le web :

- Les disponibilités des Bia Vélo à chaque station
- Les horaires des bus
- Les véhicules partagés Cambio
- Les itinéraires cyclables
- Les infos liées au stationnement
- Les mesures liées aux travaux et événements
- Les places PMR disponibles et leur géolocalisation (au printemps 2020)

Les axes concernés :

- Chaussée de Marche
- Chaussée de Liège
- Route de Hannut
- Chaussée de Louvain
- Chaussée de Waterloo
- Chaussée de Charleroi
- Chaussée de Dinant
- Rue de Dave
- Les boulevards et avenues composant la «ceinture »: Boulevards Cauchy, du Nord, Orban, Avenues des Combattant, de Stassart, Cardinal Mercier et Reine Astrid, Brunell, Rue du Bord de l'Eau et Avenue Comte de Smet de Nayer.



Ils et elles en parlent

Tom, en ballade avec sa fille Julia

« Julia voulait aller au cinéma. On n'a pas souvent l'occasion de profiter de notre samedi après-midi entre père et fille, je n'avais pas envie de le perdre dans les bouchons. Mais un accrochage sur la chaussée en avait décidé autrement. Alors quand on a vu le panneau qui indiquait le prochain bus au P+R dans moins de 10 minutes, je n'ai pas hésité. J'ai laissé ma voiture au P+R Saint-Nicolas, et on a pris la navette. Conclusion : mon parking est quasi gratuit, et ma fille tout sourire. Elle est pas belle, la vie ? »



Annie, mamie gâteau

« Mon petit-fils Romain s'est cassé le pied. Pas question de le laisser tout seul à la maison, vous pensez ! Alors samedi, je l'ai emmené manger un petit gâteau, il adore ça. Mais il nous fallait une place proche du piétonnier, parce qu'avec ses béquilles, il a du mal, le petit. Sur le panneau du S.T.I., j'ai vu qu'il y avait une déviation à cause du marché, et donc pas question de se garer en rue. La solution ? Le parking du Beffroi. Ni une, ni deux, j'ai changé d'itinéraire pour filer au parking... À nous les gâteaux au chocolat ! »



Leila, commerciale

« J'avais LE rendez-vous, celui qu'on ne peut pas manquer, au centre de Namur. Je viens de Loyers, je sais qu'il y a pas mal de travaux, et j'avais prévu un peu de temps de battement. Mais pas de chance, un bouchon au niveau des travaux de la Confluence bloquait tout jusqu'au pont de Jambes. Heureusement, j'ai vu le panneau à temps, et j'ai pris l'itinéraire conseillé par le pont des Ardenes. Je suis arrivée pile à l'heure. Ce panneau a sauvé ma journée ! »



POUR EN SAVOIR +

- Exposition sur le S.T.I., ses technologies et sa stratégie au Pavillon de l'Aménagement urbain, du 23 septembre au 23 novembre mobilite@ville.namur.be
- Sur le site www.namur.be > Ma Ville > Mobilité



La mobilité à Namur ? Va falloir trouver une autre excuse pour être en retard.

Que fait la Ville de Namur contre le réchauffement climatique ?

Icones : www.freepik.com

ARCHIVES, FRANÇOISE

« On interpelle et sensibilise nos collègues sur les dark data, ce trop-plein d'informations et de mails conservés sur les serveurs. Cela représente de 60 à 70% du stockage et consomme électricité, air conditionné et espace inutilement. Des dossiers numériques bien rangés, c'est bon pour le climat ! »



Tout le personnel communal a été équipé de gobelets réutilisables ou de gourdes.

DOMAINE PUBLIC ET SÉCURITÉ, ROMY

« Lorsqu'on autorise un événement sur la voie publique, on conseille toujours aux organisateurs d'utiliser les gobelets réutilisables de la Ville. Prochainement, ce sera même obligatoire. L'autorisation s'accompagne aussi d'une obligation de gérer les déchets et nettoyer le site. »

ÉCLAIRAGE PUBLIC, ALAIN

« Sur les routes, on a supprimé 2500 lampes au sodium et à vapeur de mercure. À la place : du LED, plus économique en énergie et plus durable. À terme, les 13 500 lampadaires passeront au LED. La durée de vie plus longue des ampoules, c'est aussi moins d'interventions sur place, et donc moins de transport. »



Des ruches ont été placées en différents endroits du centre-ville et à la citadelle. Soutenir les abeilles, c'est œuvrer à la biodiversité.

40 familles participent depuis 2018 à une vaste opération Zéro déchet proposée par le service Eco-conseil



Des panneaux solaires sont placés sur les bâtiments publics, comme à Terra Nova ou à la caserne des pompiers, par exemple. Favoriser l'énergie renouvelable, c'est bon pour la planète !

BÂTIMENTS, ALESSANDRO

« Les chaudières ont été changées pour répondre aux exigences actuelles. Par exemple, Le chauffage se coupe automatiquement en fin d'après-midi : inutile de chauffer un bâtiment inoccupé. »

Le Schéma de structure communal lutte contre l'étalement urbain. En concentrant l'habitat autour des zones urbaines équipées en infrastructures et services, on diminue les transports, donc les émissions de CO2.

JEUNESSE, ISABELLE

« Lors des plaines de vacances, nous proposons de la soupe aux enfants, à base de produits bio et/ou locaux. »

Nous utilisons des gobelets réutilisables, et encourageons les parents à donner à leurs enfants gourdes et collations saines.

Nous proposons également des stages éducatifs : zéro déchet, cuisine nature...

Au Parc Attractif Reine Fabiola, tous les déchets sont triés. »

DOMAINE PUBLIC ET SÉCURITÉ, PHILIPPE

« Dès 2020, lorsque les taxis voudront renouveler leur flotte, ils devront opter pour des voitures hybrides ou électriques. »



AFFAIRES ÉCONOMIQUES

On sensibilise les personnes qui font leur marché à réduire les déchets d'emballage, notamment en utilisant les sacs réutilisables en jute.

VOIRIES, RAYMOND

« On place du tarmac drainant sur les routes, pour laisser percoler les eaux de pluie. Lors des opérations d'entretien des routes, les fameux raclage-pose, on privilégie l'utilisation d'huile de colza plutôt que du mazout. »



PROPRETÉ PUBLIQUE

Les poubelles bi-flux fleurissent pour permettre à tous et toutes de trier leurs déchets en rue aussi.

Le Plan Climat Énergie est un vaste programme visant à réduire les productions de CO₂ de la Ville à l'horizon 2020, notamment en accompagnant les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique.

Les services Nature et Espaces Verts et Eco-Conseil sont également des acteurs de première ligne en terme de méthodes de travail respectueuses de l'environnement.

À côté de ces incontournables existe une foule d'initiatives communales pour lutter contre le réchauffement climatique. Les exemples suivants ne sont qu'une partie des efforts menés au sein de la Ville de Namur.

Dans chaque service, à petite ou grande échelle, les actions se multiplient pour diminuer la consommation d'énergie et de matières premières, préserver la biodiversité, réduire les déchets et notre production de CO₂, principal responsable du réchauffement climatique.



ECO-CONSEIL

À Namur, il y a longtemps qu'on recycle ses déchets encombrants grâce à la Ressourcerie. Votre vaisselle vintage ou votre ancien frigo font peut-être le bonheur d'un jeune couple qui vient de s'installer. Pourquoi jeter quand on peut réutiliser ?

DANS LES BUREAUX, FRANÇOISE, GIUSEPPA, NATHALIE

« On pose de petits gestes très concrets :

- On évite les bouteilles et on prend des cruches en verre
- On éclaire le bureau seulement quand c'est nécessaire
- On recycle nos déchets papiers en bloc-notes
- L'imprimante est paramétrée en recto-verso automatique »



MOBILITÉ

Tout est mis en œuvre pour favoriser d'autres moyens de transports que la voiture, notamment le vélo ou la marche à pied sur le chemin de l'école.

La Ville alloue des primes aux personnes qui utilisent les langes lavables. Encore une façon de réduire drastiquement les déchets.

Envie de produire vos légumes ? La Ville a mis à disposition des citoyens et citoyennes des jardins partagés.

MAINTENANCE, EDDY

« Tous les luminaires des cages d'escaliers de l'Hôtel de Ville ont été remplacé par des LED avec minuteur. Résultat : la consommation électrique a diminué de 2/3 ! »



Un important réseau de livres de seconde main a été mis en place par la Ville. Boîte à livres, livres au kilo, vente d'occasion sont autant d'occasions d'associer plaisir de la lecture et protection de la nature.

Les toners et encres d'impression sont récupérés et recyclés grâce au service Reprographie.



Plusieurs bus électriques ont été intégrés à la flotte namuroise. Deux stations de recharge ont été construites.

COHÉSION SOCIALE, DIDIER

« Nous accueillons dans trois maisons de quartiers (Amée, St-Nicolas et Balances) des Point R'Aliments. Ce sont des points de livraison pour les commandes groupées que les habitants passent auprès des agriculteurs namurois. Ils ont ainsi accès facilement à une nourriture locale de qualité. Dans les quartiers toujours, nos équipes proposent des activités très concrètes : zéro déchet, potager, des journées propreté... »



NATURE & ESPACES VERTS, MARC

« Trois exemples parmi tant d'autres :

- On gère les parcs publics, les trottoirs, les places, les cimetières sans utiliser de produits phytosanitaires toxiques pour la nature. À la place : on végétalise, on brûle les mauvaises herbes, on arrache à la main.
- Depuis cet été, on puise dans la Meuse l'eau nécessaire à l'arrosage des plantations : fini de gaspiller l'eau potable !
- Les forêts et bois communaux sont désormais labélisés PEFC. Ça veut dire qu'ils sont gérés de façon durable, en respectant le rythme de la nature. »

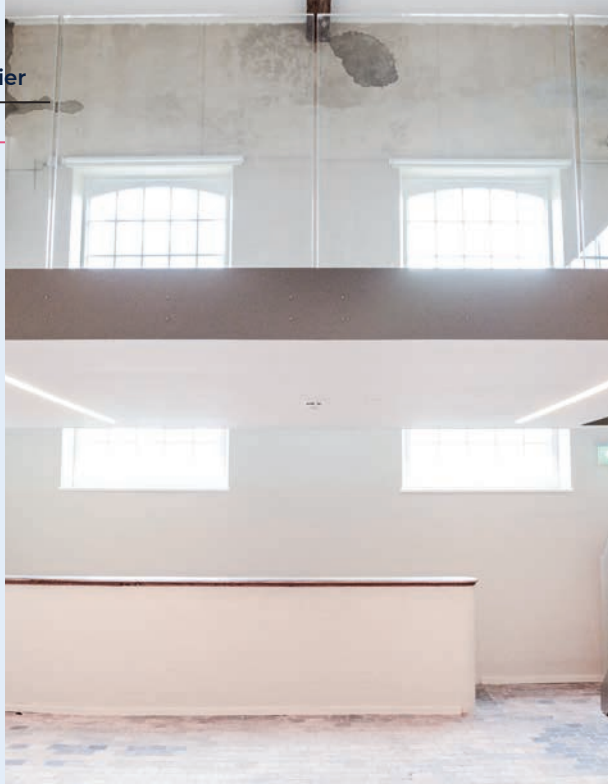
SPORTS, CHRISTIAN

« Lors des ravitaillements des joggings du Challenge de la Ville, les gobelets en carton compostable ont remplacé les gobelets en plastique jetable. »



RÉGIE FONCIÈRE, DIMITRI

« Dans les logements qui appartiennent à la Ville, comme rue des Brasseurs, on a fait de nombreux travaux : isolation des combles, remplacement des châssis et des chaudières. On a là aussi placé des luminaires LED dans les communs. Les bâtiments publics n'ont pas été oubliés : les rénovations sont menées en visant une utilisation rationnelle de l'énergie, comme au Caméo ou aux Abattoirs »



L'auditorium des Bateliers a ouvert ses portes !

Le pôle muséal des Bateliers poursuit sa transformation et son ouverture progressive. Début septembre, l'Auditorium a ouvert ses portes lors d'une conférence organisée dans le cadre de l'exposition «Eclats du verre». Le 20 septembre, il accueillera une autre conférence, cette fois dédiée au «Beffroi de Namur : de la tour de défense au symbole d'identité urbaine».

Cet ancien fenil de l'Hôtel de Groesbeeck - de Croix a été utilisé comme réserve pour les collections communales pendant une quinzaine d'années. L'espace aménagé sur deux niveaux et doté d'une mezzanine servira à la fois de salle pédagogique pour les deux musées communaux - arts décoratifs et archéologique - et d'auditorium de 60 à 80 places pour des conférences, lectures ou petits concerts. Il sera également disponible à la location en tant que salle communale, notamment pour des événements d'entreprise. Un restaurant et une boutique, aménagés l'un dans le pavillon du jardin, l'autre dans les anciennes écuries, compléteront l'îlot des Bateliers d'ici 2021.

Du côté du Musée des Arts décoratifs, les expositions se poursuivent cet automne. Après un focus sur les différents tournages réalisés au sein des Bateliers dans le cadre du FIFF (du 27 septembre au 6 octobre), l'Hôtel de Groesbeeck - de Croix accueillera du 25 octobre 2019 au 1^{er} mars 2020 une exposition consacrée au Prince Alexandre de Belgique, décédé en 2009. Intitulée «*Dans l'intimité d'un Prince*», l'exposition itinérante a été voulue par son épouse, la princesse Léa. Elle retrace la vie du fils du roi Léopold III et de la princesse Lilian au travers d'objets, de documents, de photos et d'écrits inédits illustrant la vie à Laeken, Argenteuil et Landsrode de 1942 à 2009.

EN SAVOIR +

Les Bateliers
Rue Joseph Saintraint 3 - 5000 Namur
081 24 87 20 - www.facebook.com/lesbateliersnamur



CHAMBRES AVEC VUES 2020

Appel aux artistes et aux hôtes

Peinture, sculpture, graff, illustration, gravure, photographie, vidéo, céramique, stylisme... Quelle que soit votre discipline, inscrivez-vous au parcours d'artistes CHAMBRES AVEC VUES 2020 qui aura lieu sur tout le territoire de Namur les 14-15 mars et 21-22 mars 2020.

CHAMBRES AVEC VUES a pour but de mettre en lumière la créativité à Namur, de confronter les disciplines et les styles artistiques, de provoquer les rencontres entre artistes passionnés et public curieux. Artiste par passion ou de métier, quelle que soit votre discipline artistique, vous pouvez participer seul-e ou au sein d'un collectif, dans le lieu de votre choix sur le territoire namurois (centre-ville ou anciennes communes du Grand Namur) : dans une maison, un atelier, une église, un commerce, un jardin, une cour, une péniche, un entrepôt, une caravane...

Cette 6^e édition sera placée sous le thème de MOBILIS ou l'art en mouvement. Ce thème, non contraignant, se veut ouvert et propice à des cogitations, des remue-méninges, des audaces créatives, de nouvelles idées à mettre en œuvre pour rendre les expositions plus dynamiques.

Si vous êtes artiste et que vous souhaitez partager votre créativité, inscrivez-vous à Chambres avec Vues et téléchargez votre formulaire d'inscription avant le 30 septembre 2019 via www.namur.be ou la page facebook de l'événement.

Si vous n'avez pas la fibre artistique, n'hésitez pas à nous contacter pour accueillir un créateur ou une créatrice chez vous durant ces deux weekends de mars.

Service de la Culture - 081 24 71 39
cavnamur@gmail.com
www.facebook.com/chambresavecviews

Catalogue disponible à la Maison du Tourisme et dans les lieux culturels ou sur www.facebook.com/NAMusiq
www.namur.be - www.theatredenamur.be. Info et réservation au 081 226 026.



L'ART DANS LA VILLE : DE NOUVELLES FRESQUES S'ÉPANOUISSENT EN TERRE NAMUROISE

Cet été, de nouvelles fresques ont éclos sur le territoire namurois. Derrière l'Hôtel de Ville, une grande fleur entourée de personnages flottants égaye un pignon de la rue Namêche. Elle est l'œuvre de Mona Caron, une artiste muraliste, illustratrice et photographe qui impose ses couleurs aux quatre coins de la planète. Mona est originaire de Suisse et vit à San Francisco. Avec elle, la nature s'invite dans le monde urbain

Pour Namur, l'artiste a souhaité transmettre un sentiment d'accueil et de chaleur humaine. « Un accueil fleuri, c'est ce que j'ai vécu, et ce que je souhaite à tous, ici à Namur ou ailleurs. La bienvenue aux âmes flottantes, aux voyageurs, aux réfugiés, à ceux qui cherchent une main tendue, pour la minute, les jours, les années qu'il faut pour se reprendre des malheurs contemporains ».

Boulevard Cauchy, un autre artiste d'envergure internationale, Leon Keer, a conçu une peinture monumentale sur un pignon des Archives de l'Etat. On y voit l'envers (fantasmé) du décor : une vieille machine à écrire posée sous une lampe à côté d'une pile de cassettes VHS. D'origine néerlandaise, Leon Keer est réputé pour ses anamorphoses, ces œuvres en trompe-l'oeil qui donnent l'illusion de la 3D. Il a exécuté des commandes partout dans le monde, aux Etats-Unis, en Australie et dans plusieurs pays asiatiques.

De l'autre côté de la Meuse, sur un mur de l'Espace Laloux, le collectif bruxellois Farm Prod a réalisé une fresque dédiée à la Fraisie des Masuis et Cotelis jambois. Influencés autant par l'art de la rue que par l'art contemporain, les artistes de Farm Prod ont mis en exergue des instruments de musique et des éléments typiques des costumes du groupe folklorique jambois dans un tableau très coloré.

Fin août, c'est l'artiste bruxellois Nean du collectif Propaganza qui a été choisi lors de l'Appel aux murs pour apporter sa touche «photo-réaliste» sur une façade de la rue Sergent Vrithoff à Salzinnes tandis que le Namurois Mister X prenait possession des murs de l'ancien Pavillon du Tourisme au square Léopold pour une fresque éphémère.

Ces cinq créations complètent un parcours urbain riche d'une quinzaine de peintures murales permanentes auxquelles s'ajoutent les sculptures d'Isaac Cordal et les graffitis réalisés au parking des Casernes lors du Festival Pshitt. À travers toutes ces interventions colorées, la Ville souhaite inviter chacun et chacune à prendre le temps de découvrir de nouveaux lieux et porter un autre regard sur Namur et ses environs. Si vous souhaitez parcourir la ville à la découverte de ces fresques, le dépliant «L'art dans la Ville» est disponible gratuitement à la Maison du Tourisme et à la Galerie du Beffroi.



- NAMUSIQ : Lunch musical pour les oreilles gourmandes !

Envie d'une pause musicale sur le temps de midi ? D'octobre à mai, les concerts NAMusiq' vous séduiront par la variété des styles, la richesse des sonorités, la qualité des musiciens et musiciennes, artistes confirmés ou jeunes talents. Mitonnés par la Ville et la Province de Namur avec la complicité experte de la Philharmonique et des Jeunesses musicales, ils se déroulent de 12h30 à 13h20 dans une ambiance conviviale que ce soit au Foyer du Théâtre, à l'IMEP et dans le tout nouveau Delta, au confluent de la Sambre et de la Meuse.

À la carte de cette 9e saison NAMusiq', huit propositions plus alléchantes les unes que les autres : Sérénade italienne accompagnée de délicieuses pièces pour quatuor à cordes, récital pour piano saupoudré de rêve et de fantaisie, tour du monde rocambolesque de chansons a cappella aux sonorités éclectiques et colorées, méli-mélo pour piano et oud aux parfums jazzy et oriental, carte blanche aux fruits de la passion pour piano, tuba et cor, duo de classiques d'inspiration romantique entrecoupé d'un délice du plat pays et pour finir en beauté, voyage aux couleurs mélodiques et rythmiques, rempli de saveurs chaudes et croustillantes.

En chiffres

Qu'ils soient statistiques, financiers ou réglementaires, les chiffres donnent un éclairage tantôt étonnant, tantôt poétique sur la vie communale. Place aux statistiques liées à l'urbanisme et au logement !

Pendant 35 ans, le professeur Poulain, de l'Université catholique de Louvain, a compilé toutes les données de la population namuroise : nombre d'habitant-e-s, âge, état civil... Bien sûr, ces données sont anonymes. Elles donnent de précieuses informations quant à l'évolution de la population ces dernières années (âge moyen par quartier, etc.). Elles permettent aussi de prévoir les besoins futurs. Par exemple, dans les quartiers où les familles s'installent et où les naissances sont nombreuses, il y aura à terme un besoin plus grand en écoles, infrastructures sportives.

35

C'est le nombre de modes d'emploi en vidéo que vous trouverez sur le site de la Ville de Namur, www.namur.be.

Que vous cherchiez des informations, souhaitiez créer votre compte, réaliser une démarche en ligne ou consulter la plateforme open data, Monsieur N vous explique tout avec beaucoup de pédagogie ! Vous trouverez ces capsules vidéo dans le menu À votre service > Mode d'emploi en page d'accueil du site.

4

Dès la fin des années 90, le territoire communal a été divisé en 46 quartiers pour la collecte de ces données démographiques. Cela permet de suivre l'évolution à territoire identique. Ces données permettent donc de savoir si on vit plus longtemps à Malonne ou à Saint-Servais, l'évolution du nombre de célibataires à Wépion, quel type de ménages s'installe dans les nouveaux quartiers de Jambes... C'est une source d'information très utile en terme de prévision des besoins (Faudrait-il construire plus de maisons de repos ? Y a-t-il suffisamment de lignes de bus ?) mais aussi pour toute personne curieuse de suivre l'histoire namuroise au travers du prisme de sa population.

46

« On vit de plus en plus vieux » : c'est un adage connu qui se vérifie aussi dans les statistiques de population. L'évolution des chiffres est impressionnante : de 1985 à 1999, on dénombre moins de dix centenaires sur le territoire communal. De 2000 à 2015, les chiffres augmentent progressivement pour franchir la barre des 30 centenaires en 2015. Aujourd'hui, 26 Namuroises et Namurois ont vu le jour avant 1919.

26

La plateforme de données publiques de la Ville de Namur permet aussi un accès en temps réel à une centaine de jeux de données de thématiques très différentes : la limite des localités, l'emplacement des bornes de wifi gratuit, la situation des cimetières. Au-delà de l'intérêt anecdotique, ces milliers de données

100

sont très utiles pour développer des applications au service des Namuroises et des Namurois. Trouver une toilette publique, un point d'eau potable, des parkings près de son travail, l'école la plus proche pour son enfant... : voilà autant de questions qui trouvent réponse dans les données publiques.

EN SAVOIR +

Data Office de la Ville de Namur
Hôtel de Ville – 5000 Namur
081 24 65 64 - data.namur.be

En images



1



4



5



2



3

1. Gare des bus

Le pont reliant la Place Léopold à la gare multimodale est en cours de construction. Le chantier est spectaculaire. Découvrez d'autres images sur magazine.namur.be

2. Saint-Jean-Baptiste

Pas de travaux visibles dans l'immédiat pour l'Eglise Saint-Jean, place du Marché aux Légumes. Si le marché est attribué, il faudra toutefois attendre les interventions d'Ores, qui doit sécuriser les coffrets électriques avant que le chantier ne puisse commencer. Profitons donc quelques semaines encore du profil tout particulier de ce monument, intimement lié aux célébrations des fêtes de Wallonie.

3. / 4. / 5. Sculptures (XXL) dans la Ville de Namur

Vous l'avez sans doute aperçu au port de plaisance de Jambes. Peut-être même que vous vous êtes "hissé" dessus pour une petite photo souvenir... Installé en bord de Meuse cet été dans le cadre de Sculptures dans la Ville, le banc monumental de Lilian Bourgeat a été acquis par la Ville en juin dernier. À la fois œuvre d'art et mobilier urbain, il prendra place à l'automne à proximité de "L'Enjambée", lorsque la passerelle sera terminée et que l'espace vert sera aménagé près de la Villa Balat. À l'instar des autres sculptures XXL réalisées par l'artiste français, cet objet du quotidien sort de sa banalité et ouvrent de nouvelles perspectives sur notre environnement.

Grands chantiers

QUARTIER DE LA GARE :

Projet de requalification du quartier Léopold : état d'avancement du projet

Depuis plusieurs années, la Ville de Namur a initié un programme global de requalification du nord de la corbeille. Au sein de ce périmètre, le quartier Léopold fait l'objet de toutes les attentions. En vue de produire des recommandations quant aux options d'aménagement du site, la Ville de Namur a, en 2018, mis en place un processus participatif, organisé par Tr@me SCRL et auquel un panel de citoyens et citoyennes a participé. Le Collège communal s'est ainsi positionné dans une posture d'écoute et de co-construction. L'ensemble des recommandations émises par le panel a été rendu public et transmis au nouvel opérateur Besix Red.

La mission de Tr@me est aujourd'hui terminée mais la Ville de Namur souhaite continuer à informer le panel citoyen des suites du dossier au travers d'«espaces de dialogue» qui interviennent à des moments clés liés aux démarches administratives du dossier et permettent au panel de prendre connaissance de la manière dont les recommandations ont été ou non prises en compte par le promoteur, le groupe Besix Red.

Un avant-projet de périmètre de remembrement urbain (PRU) est en cours de réalisation et a été présenté, en juin, au premier espace de dialogue et aux membres du Conseil communal. Pour rappel, le PRU est un document opérationnel et en aucun cas un projet d'architecture. Ce dernier viendra plus tard, lors de la demande de permis.

PRU versus recommandations du panel citoyen

Le PRU tel qu'il a été présenté en juin dernier a été réalisé dans la continuité des recommandations émises par le panel de citoyens et citoyennes ayant participé aux ateliers urbains. En effet, sur de nombreux points, le PRU respecte les différents souhaits émis par le panel. Si l'architecture du bâtiment n'est pas encore arrêtée, on a maintenant une idée plus claire de ses gabarits et de l'organisation de l'espace.

Le projet vise tout d'abord à être multifonctionnel. En plus des 20.000 m² de surfaces commerciales réparties sur trois niveaux,

PRU : périmètre de remembrement urbain : document qui définit les intentions liées à l'aménagement de l'espace public, les volumes et le gabarit maximum dans lequel un projet doit s'inscrire.

le projet compte 12.000 m² de logements, ce qui représente une centaine d'appartements, 8.000 m² de bureaux et espaces de co-working, ainsi qu'un parking en sous-sol de 1.100 places, accessible 24h/24.

Le futur centre commercial devrait avoir trois entrées distinctes : une côté gare, une côté rond-point Léopold et la plus importante dans l'axe de la rue de Fer pour laisser une vue ouverte sur la Citadelle. Le projet souhaite en effet créer un véritable cheminement entre la future place Léopold, la place de la Station et la rue de Fer. L'objectif est donc de créer des espaces publics de qualité en relation avec un îlot central végétal et des aménagements soignés le long de la rue Borgnet et de l'avenue de la gare.

Côté architectural, un geste fort sera réalisé sur la façade vers Bomel afin de la valoriser et de filtrer les nuisances sonores éventuelles.

À l'intérieur, le promoteur souhaite créer une vraie rue, au milieu de laquelle toutes et tous pourront trouver un « jardin ». Cet îlot végétal sera protégé par une verrière, baignant ainsi l'espace de lumière naturelle.

En termes de durabilité, le projet se veut avant-gardiste : mobilité douce, biodiversité, récupération de l'eau de pluie, programmes associatifs innovants, etc.

Et la suite ?

Si le contour du projet se précise, il reste néanmoins un long parcours administratif avant l'obtention du permis et le début des travaux. Après la demande de PRU et une fois l'architecture du projet finalisée, Besix-Red introduira sa demande de permis.

Avant cela, un second espace de dialogue, lié cette fois à la demande de permis, pourrait se tenir en février 2020 afin de récolter une fois de plus l'avis du panel et d'ajuster le projet au besoin.

En outre, des groupes de travail citoyens seront organisés afin d'entamer une réflexion sur l'aménagement d'un nouvel espace vert sur le site de l'Espena

Gare multimodale

Le chantier de la future gare des bus suit son cours depuis 2017. Les travaux de la rampe d'accès vers la dalle de la gare sont actuellement en cours et devraient se clôturer en mars 2021. Les phases du chantier pour les prochains mois sont les suivantes :

Pont-Rampe

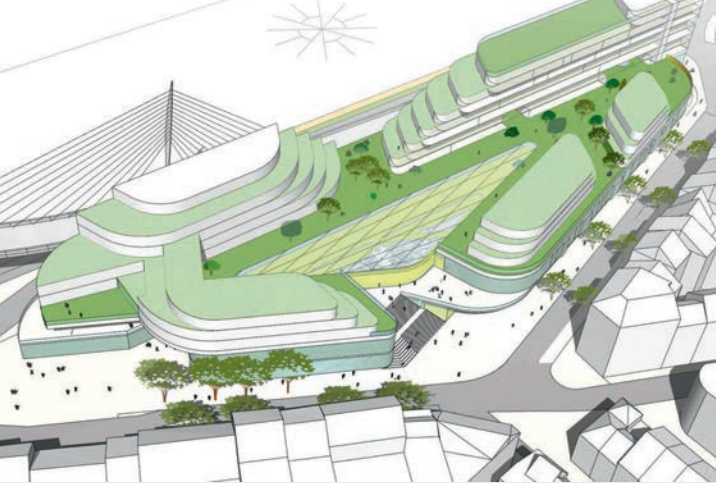
- Préparation et pose du mât du pont;
- Poursuite des aménagements des accès souterrains vers la zone Léopold ;
- Aménagement de la nouvelle voirie entre le pont de Louvain et le Boulevard de Chiny.

Gare-Dalle

- Poursuite de l'extension de la dalle du rez+2 ;
- Travaux de structure au-dessus du passage central du Travel Center ;
- Pose de la structure métallique des auvents ;
- Réalisation du couronnement périphérique.

Rond-point Léopold

- Aménagement de la descente vers le boulevard de Chiny (anciennement rue Sous le Pont), de la partie Nord et du pont de Louvain.



Copyright : Volumétrie générale du projet – Besix Red – City Tool – Jean-Paul Vigueur & Associés

QUARTIER DE LA CONFLUENCE

Le parking

Les travaux du parking de la Confluence avancent à bon rythme avec le terrassement en stross, c'est-à-dire sous la dalle supérieure du parking. Il sera vidé de ses derniers 26.000 m³ de terres et de roches. Les travaux se poursuivront avec la réalisation et l'ancrage du socle des fondations (le radier), puis par la réalisation du niveau -4. L'ensemble du parking devrait être finalisé en décembre 2020.

Le NID – « Namur Intelligente et Durable »

Les travaux du bâtiment en construction à la pointe du Grognon sont en cours depuis mars 2019. Le début des travaux de gros-œuvre est prévu en ce mois de septembre.

Le NID devrait être finalisé et équipé courant 2021.

La mobilité sur le site de la Confluence

Le SPW poursuit la réfection du pont de France. Pour rappel, ces travaux ont été scindés en trois phases afin de maintenir la circulation et de minimiser l'impact du chantier. Les travaux du second semestre consisteront à terminer la première phase (côté Sambre) et entamer la partie centrale de l'ouvrage.

D'autre part, la construction du rond-point côté Parlement se poursuit, tout en maintenant deux bandes de circulation. L'accès à la rue du Pont sera maintenu aussi longtemps que possible afin de minimiser les nuisances. À la mi-novembre, un rond-point temporaire sera installé à l'emplacement du futur giratoire qui desservira les rues Bord de l'eau, du Pont, Notre Dame, du Grognon et l'avenue Baron Louis Huart.

Enfin, la réalisation de la portion de voirie qui relie ces deux chantiers (le futur rond-point et le pont de France) en longeant la Sambre, se terminera tout prochainement pour permettre le déplacement d'une portion de l'Avenue Baron Huart.

Pour rappel, à terme, l'accès au pont de France en venant de la Plante ne se fera plus en longeant la Meuse, mais en tournant à gauche à hauteur du Parlement de Wallonie, puis en empruntant, au rond-point, la nouvelle rue qui longe la Sambre pour rejoindre le pont de France.

La passerelle L'Enjambée

Après quelques péripéties, les travaux de la passerelle ont repris cet été. Plancher et garde-corps ont été posés avant les derniers travaux de peinture et les différents tests de charge.

La mise en service partielle (3 des 4 branches, la 4^{ème} étant en effet prévue à la fin des travaux de l'esplanade) est prévue cet automne.



QUARTIER DES CASERNES

Ilot Rogier

La requalification de l'ilot Rogier avance à bon train. Le début des travaux de fermeture du bâtiment a déjà commencé. Cette phase devrait se terminer en octobre pour laisser ensuite la place au début des travaux de techniques spéciales et de parachèvement.

La fin du chantier de cette première phase – comportant la partie Académie, le Grand Manège et l'Agora (espace public extérieur) – est prévue pour la mi-novembre 2020.

Le saviez-vous ?

Le Conseil communal du 27 juin a décidé des noms de rues du Quartier de la Confluence. L'espace public au-dessus du parking, où sera installé le NID entre autres, s'appellera l'Esplanade de la Confluence. Que les plus grognons se rassurent : le giratoire entre la rue du Pont et le Parlement Wallon portera le nom de « Rond-point du Grognon ».



EN SAVOIR +

Pavillon de l'Aménagement urbain - pavillon-namur@ville.namur.be - 081 24 72 94 - www.pavillon-namur.be

Les travaux et chantier en cours



Modification de la circulation au rond-point Léopold

Le transit sur le rond-point Léopold est modifié en profondeur, afin de faciliter le trafic principal entre le Pont de Louvain et le boulevard Cauchy, et sécuriser l'insertion des bus dans la circulation, à leur descente de la rampe de la gare.

La première phase portait sur l'aménagement du boulevard de Chiny, sous le pont de Louvain. Cet axe est accessible depuis le 13 août, hormis pendant les travaux de nuit liés à la pose du pont haubané (voir ci-dessous). Le chantier est depuis entré dans une seconde phase, qui finalisera, pour les véhicules venant du pont de Louvain, l'accès direct au boulevard Cauchy (mi-septembre) et à la rampe de descente vers la gare (fin septembre).

Durant cette phase de chantier, il sera impossible de faire le tour du rond-point.

- Pour rejoindre le centre, les automobilistes en provenance du boulevard Cauchy devront donc emprunter le boulevard de Chiny qui sera réouvert à la circulation.
- Pour rejoindre le parking Léopold, une déviation a été mise en place via le rond-point du Cheval.
- Pour rejoindre le boulevard Cauchy depuis le pont de Louvain et la rue Borgnet, les automobilistes devront emprunter la déviation en passant par la rue Dewez et ensuite la rue général Michel.
- Les automobilistes venant du centre et qui souhaitent rejoindre le pont de Louvain devront emprunter le même itinéraire.
- Les bus du TEC emprunteront depuis la rue Borgnet, la rue Dewez pour rejoindre le boulevard Cauchy via la rue Général Michel.

Aucun arrêt de bus ne sera affecté par ces déviations. Les cyclistes et piétons ne seront pas dérangés puisque les trottoirs de part et d'autre du rond-point Léopold restent accessibles

CONSTRUCTION DE LA RAMPE D'ACCÈS À LA GARE MULTIMODALE POUR LES BUS

La pose du pont de la gare se poursuivra du 23 septembre au 18 octobre. Les travaux s'effectueront du lundi au jeudi de 20h00 à 5h30 le lendemain et le vendredi de 20h00 à 03h00 le lendemain.

Pendant ces heures, le boulevard de Chiny ainsi que l'ancienne gare des bus seront interdits à la circulation. Les véhicules devant rejoindre la place de la Gare seront invités à rejoindre leur destination via l'arrière de la gare SNCB, via le boulevard du Nord.

Combien de temps vont durer les travaux ?

Enduisage : en moyenne 2 jours d'intervention

Raclage-pose : en moyenne 2 semaines d'intervention

Réfection : plus de 6 mois



Travaux d'entretien prévus d'ici la fin de l'année :

BOUGE :

- Place Sainte-Marguerite : trottoir
- Rue des Anges : enduisage

CHAMPION :

- Rue du Pré Collet : raclage-pose

COGNELÉE :

- Rue du Bois des Moines : réparation

DAVE :

- Rue des Fonds de Dave : réparation

ERPENT :

- Allée Chant des Oiseaux : réparation

FLAWINE :

- Rue Camille Hennuy : trottoir
- Rue Henry Dandoy : trottoir

JAMBES :

- Avenue de la Citadelle – raclage-pose
- Avenue de Luxembourg – égouttage

- Chaussée de Liège : réparation

- Rue Charles Lamquet : réparation

- Rue de Coppin : raclage-pose

- Rue de Francquen : réparation

- Rue de la Plage : raclage-pose

- Rue Hugo d'Oignies : raclage-pose

- Rue Lambin : raclage-pose

- Rue Mazy : Aménagement de sécurité

- Rue Mottiaux : raclage-pose

- Rue Renée Prinz : raclage-pose

- Rue Saint-Calixte : raclage-pose

- Rue Wasseige : réfection

LOYERS :

- Rue de Belair : réfection partielle

- Rue de Maizeret : trottoir

- Rue Sur le Try : raclage-pose

MALONNE :

- Sous la Vecquée : réparation

- Voie des Forts : raclage-pose

MARCHE-LES-DAMES :

- Rue de Bayet : réparation

NAMUR :

- Boulevard Frère Orban : enduisage

- Rempart de la Vierge : enduisage

- Rue Blondeau : enduisage

- Rue de la Tour : placement d'une toilette publique

- Rue des Maraîchers : raclage-pose

- Rue du Grognon : réfection

- Rue Rogier : réparation

NANINNE :

- Rue des Rochettes : égouttage

WÉPION :

- Chaussée de Dinant : égouttage

Retrouvez les dernières informations concernant les mesures de mobilité et les chantiers en cours sur www.namur.be et sur www.pavillon-namur.be



BIENVENUE DANS VOTRE NOUVEAU SHOP&GO

Open 7/7

Lundi - Vendredi : 5h30-22h00
Samedi - Dimanche : 8h00-22h00



 DU CÔTÉ DE LA VRAIE VIE

Mon Shopping quotidien

SALADE BAR, BOULANGERIE,
PLAT TRAITEUR, CAFÉ,
JUS DE FRUITS FRAIS,
PRESSE, LOTTO ...



GRATIS
1 pomme



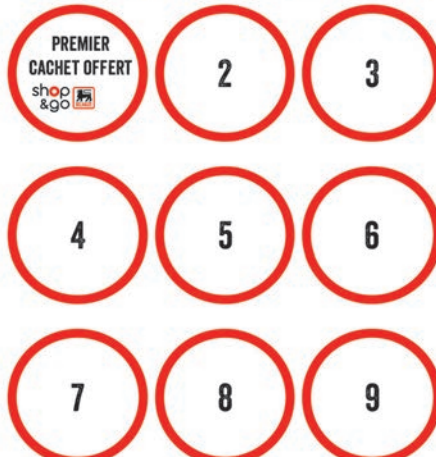
Open 7/7

Uniquement valable dans votre Shop & Go Ursulines. Sur présentation de ce bon. 1 bon par client / ménage. Seul le bon original sera acceptée. Ne peut être combiné. Jusqu'à épuisement des stocks.

Place de la Station 27 - Namur. Ouvert : Lu. Ven. 5h30-22h / Sa. Di. 8h00-22h00
Éditeur responsable : Brackman s.a.

Vous recevez 1 cachet à l'achat d'un salade

9 CACHETS = 1 SALADE GRATUITE



Épargnez pour
votre salade
médium
GRATUITE !



Open 7/7

Place de la Station 27 - Namur. Ouvert : Lu. Ven. 5h30-22h / Sa. Di. 8h00-22h00
Éditeur responsable : Brackman s.a.



ÉVÈNEMENT



PMR FRIENDLY



MOVING Family DAY

100%

Jogging
Plaisir
Fun
Famille

DIMANCHE

6 OCTOBRE 2019

• COLLÈGE D'ERPENT - NAMUR •

ÉVÈNEMENT ENTIÈREMENT GRATUIT ET OUVERT À TOUS

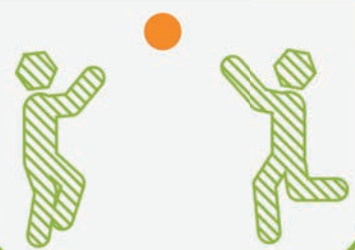
COURSES



MARCHES



VILLAGE ENFANTS



Inscription online sur
WWW.MOVINGFAMILYDAY.BE

énéSPORT

LES AP & md ASSURANCES

BOUGEZ mieux
Bougez PLUS!

Belfius
Banque & Assurances

Camille.

CANALC

DENALI
OUTDOOR EVENTS

Altéo

Jeunesse
& Santé

lavenir.net

Markima
la publicité par l'objet

NOSTALGIE

VILLE DE
NAMUR

AIDE & SOINS
A DOMICILE